

Comment se débarrasser des médicaments périmés ?

Il est déconseillé de stocker des médicaments non utilisés car les prendre sans avis médical peut être dangereux pour la santé : médicament inapproprié pour la pathologie ou incompatibilité avec un autre traitement.

Il ne faut pas jeter de médicament dans l'eau ou la poubelle « grise » des ordures ménagères ou dans la « jaune » des recyclables car ils contiennent des substances qui sont dangereuses pour la santé ainsi que pour l'environnement et qui entrainerait une grave pollution de l'eau potable, s'ils sont jetés avec les eaux usées ou jetés à la poubelle.



Qu'ils soient sous forme de sirop, d'ampoules, de comprimés ou gélules, de pommades ou de crèmes, de sprays, d'aérosols ou d'inhalateur, **les médicaments non utilisés après la prise du traitement, doivent être rapportés dans n'importe quelle pharmacie** pour être éliminés par la filière [Cyclamed](#), après les avoir séparés de leur boîte et de leur notice.

En effet, ils doivent être incinérés dans des unités spéciales de valorisation énergétique à haute température, très supérieure à celle des usines classiques d'incinération des déchets, afin de détruire complètement les molécules des médicaments.



Les emballages vides, notices et les blisters vides des comprimés ou gélules (tout plastique ou bien tout aluminium) doivent être jetés dans le bac jaune pour rejoindre la filière de recyclage des emballages.

Cependant, pour les blisters bi-matinés, le mieux est de séparer tous leurs composants (papier, plastique ou métal) avant de placer les plaquettes de plastique alvéolé dans le bac de recyclage car tous ces produits sont recyclables individuellement, mais si on les laisse collés ensemble, le papier ou l'aluminium ne pourront pas être recyclés.



<https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/medicaments/questions-reponses/article/que-faire-des-medicaments-non-utilises-une-fois-le-traitement-termine>

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/medicaments-non-utilises>